

MASTER II PROFESSIONNEL de DROIT NOTARIAL

Un diplôme d'Etat de 3^{ème} cycle délivré par l'Université Panthéon-Assas Paris II

PERSONNES CONCERNEES

Ce Master est ouvert aux membres des offices notariaux qui ont obtenu une maîtrise juridique (M1 Droit) ou/et le diplôme d'université soit de Droit Notarial de l'entreprise, de Droit Patrimonial de la famille ou de Droit Immobilier Notarial délivrés par l'Université Panthéon-Assas (Paris II).

La Commission de l'Université sélectionne sur dossier et sa décision est sans appel.

DUREE

1 an, rentrée tous les ans, en novembre

Inscription à partir du 1^{er} juin jusqu'au 1^{er} septembre au plus tard et dans la limite des places disponibles (60 places)

OBJECTIFS :

Approfondir et élargir le champ des compétences des salariés étudiants et leur ouvrir l'accès à des titres et fonctions de très haut niveau

APPROCHE PEDAGOGIQUE

Frais d'inscription à l'Université de Panthéon-Assas Paris II

Travail personnel : Un support de cours sera remis à chaque stagiaire.

Contrôle continu : 6 devoirs écrits portant sur les matières enseignées. Le contrôle continu des connaissances donne lieu à une note spécifique par matière.

Séances de regroupement à PARIS : 6 journées (la première ayant pour partie un caractère général et introductif) portant sur chacune des matières et notamment sur la mise au point et la correction des devoirs

SUIVI PEDAGOGIQUE

EXAMEN

L'examen final se déroule à PARIS au CFP de Panthéon-Assas Paris II en mai et juin.

DIPLÔME

Diplôme d'état de 3e cycle.

Permet aux termes du décret n° 89-399 du 20 juin 1989 (article 33) J.O. du 21 juin 1989, de s'inscrire aux semestrialités du D.S.N.

Les demandes de redoublement sont soumises à la Commission de l'Université.